



Projet: Ensemble pour l'enfance. Koulouna min Ajl Atoufoula ENI/2020/421660

Termes de référence pour la recherche d'une agence de communication pour un service de création des messages radio à diffuser via des radio sur la protection de l'enfance et la prévention de l'abandon

Titre de la consultation	Agence de communication pour l'enregistrement et la diffusion des spots radio
Organisme	Pionniers du changement du Développement et la culture
Lieu de la consultation	Oujda
Début de consultation	Mai 2022

Organisme: Pionniers du changement

L'Association Pionniers du changement pour le développement et la culture PCDC-Oujda. Une association marocaine à but non lucratif, fondée en octobre 2014 à Oujda, située à Boulevard abderrahman mokhtar numéro 51 al boustane 3 Oujda, au nord-est du Maroc, dans la région administrative de l'Oriental.

Pour mener ses actions, l'association établit des alliances et bâtit des partenariats diversifiés, au niveau national et international, avec des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux.

L'association intervient généralement sur 4 volets d'intervention : La Migration, , la culture, les droits de l'homme , et la formation professionnelle





Contexte

L'Etat marocain a réalisé des progrès importants dans le domaine de la protection de l'enfant depuis la signature et la ratification de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant et ses Protocoles facultatifs. Dans ce sens, le Royaume a mené des réformes audacieuses et a entamé le processus d'harmonisation de sa législation nationale avec les lois internationales. Pour être au niveau de ses obligations devant la communauté internationale, le Maroc n'a pas tardé à élaborer des stratégies et une politique publique conjointement avec les OSC (la PPIPEM – Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc) ainsi qu'à assurer la participation significative des enfants.

Toutefois, le phénomène de l'abandon des enfants reste aujourd'hui encore très répandu. Selon les données plus récentes collectées par l'UNICEF Maroc, on estime encore 100.000 enfants et jeunes abandonnés sur le territoire national et vivant dans des instituts qui ne garantissent pas une prise en charge adéquate et intégrée selon les standards internationaux. Si d'une part, il est nécessaire de déployer des efforts pour assurer les meilleures conditions de vie aux enfants en situation d'abandon et pour les rendre autonomes afin d'intégrer à nouveau le milieu social, d'autre part, il est autrement important d'agir afin de limiter la production de ce phénomène.

Pour cela, au-delà de son ampleur, il est fondamental de comprendre les causes derrière l'abandon. On y trouve des communautés vulnérables en situation de précarité, n'ayant pas les moyens pour subvenir aux besoins primaires de ces enfants. D'autre part, elles sont à considérer les causes derrière les grossesses non désirées, telle que l'insuffisante éducation en santé sexuelle et reproductive, des fausses promesses de mariage, ou encore des violences sexuelles. Pendant la grossesse et suite à l'accouchement, les mères célibataires deviennent victimes de stigmatisation et exclusion sociale vécues à plusieurs niveaux : au sein de la famille, un accès aux services de protection et accompagnement limité, aussi comme dans la vie quotidienne en subissant les conséquences de valeurs et principes ancrés dans la société. En conséquence de ça, et n'ayant souvent pas accès au moyens économique suffisants pour subvenir aux besoin de son enfant, la mère célibataire voit dans l'abandon la seule solution possible pour garantir un futur meilleur à son enfant et la possibilité de regagner une place dans la société.

Dans ce contexte bien spécifique, il s'avère nécessaire d'agir afin d'informer et conscientiser le grand public autour de la protection de l'enfance et la prévention de l'abandon aussi comme de la vulnérabilité des mères célibataires, pour pouvoir espérer un changement d'attitude et comportement et en même temps de diffuser des informations utiles à ces deux cibles pour pouvoir bénéficier de services de prise en charge et/ou de réinsertion dans la société

Pour les raisons citées dans les paragraphes précédents, Pionniers du changement du Développement et la culture et ses partenaires de projet voient dans la réalisation d'une campagne de sensibilisation sous forme de messages radio en darija qui sert bien à atteindre





l'objectif d'information et de sensibilisation du grand public sur la vulnérabilité des mères célibataires et des enfants abandonnés.

Projet: Ensemble Pour l'Enfance « Koulouna min ajl atoufoula »

Le projet a l'objectif général de contribuer à une meilleure protection et assistance des enfants abandonnés et à risque d'abandon au Maroc. Ce projet vise plus spécifiquement à soutenir les services des EPS et des services sociaux publics dédiés à la protection des enfants abandonnés et à la prévention de l'abandon des enfants dans les régions Fès - Meknès et de l'Orientale, et de consolider les capacités des OSC dans ces régions du Maroc afin de les impliquer ultérieurement dans la protection de l'enfance et la prévention de l'abandon avec un focus sur les OSC gestionnaires des EPS. Finalement Koulouna min ajli atoufoula a pour objectif de promouvoir la coordination entre acteurs étatiques et non étatiques engagés dans la protection de l'enfance et la prévention de l'abandon dans les régions Fès - Meknès et de l'Orientale, et de renforcer le plaidoyer national et international sur la protection des enfants abandonnées et la prévention de l'abandon au Maroc.

Cette action est menée par Ai.Bi. Maroc avec la collaboration de ses partenaires l'association Pionniers du Changement du Développement et la Culture à Oujda, Fondation Rita Zniber à Meknès, grâce au cofinancement de l'Union Européenne.

Objectifs de la consultation :

L'objectif de la présente consultation est d'assurer la création de deux messages et de gérer la campagne de sensibilisation à travers leur diffusion via au moins 2 radios régionales dans les régions de Fès-Meknès et l'Orientale. Les messages se préfixent l'objectif d'informer et sensibiliser autour de la protection de l'enfance et la prévention de l'abandon et la vulnérabilité des mères célibataires.

La présente consultation a pour objectifs de :

- Assurer la création et l'enregistrement de deux spots en darijja de sensibilisation et information sur la prévention de l'abandon des enfants et la vulnérabilité des mères célibataires en suivant une approche genre et en partageant aussi les contacts des cellules partenaires du projet.
- Organiser la diffusion des spots via au moins 2 radios et web-radios dans les régions de Fès - Meknès et de l'Orientale.
- Gérer une compagne de sensibilisation à travers la diffusion des spots visant à toucher au moins de 5000 personnes dans les deux régions ciblées et sur le territoire marocain





Mission du consultant :

En collaboration et sous la supervision de l'équipe du projet, l'agence de communication est appelé à réaliser les tâches suivantes :

- Élaboration d'une note méthodologique du travail y compris le planning d'exécution.
- Adaptation du contenu de deux messages sur sur la protection de l'enfance et la prévention de l'abandon et la vulnérabilité des mères célibataires et à la diffusion via les radios en concertation avec l'équipe du projet en darija;
- Enregistrement, traitement, et montage des deux spots radio.
- Elaboration et mise en place d'un plan de communication visant la diffusion des spots sur au moins 2 radios et/ou web-radios en touchant au moins 5000 Personnes.
- Réalisation du rapport d'impact final de l'activité avec les résultats atteints (Nombre d'auditeurs atteints, nombre de passages des deux messages radio sur une période donnée,...)

Livrables:

- Une note méthodologique pour la réalisation du travail y compris le planning d'exécution en français
- 2 Spots radio montés et enregistrés en darijja
- Plan de communication sur la diffusion des 2 spots radio, et sur la campagne de sensibilisation qui touche au moins 5000 personnes
- Un rapport d'impact final de l'activité avec les résultats atteints en français

Durée de la consultation :

La consultation s'étalera sur 05 Mois via 2 radios, la compagne de sensibilisation qui touche au moins 5000 personnes, et la rédaction du rapport final.

L'Offre Technique:

Le dossier administratif de l'agence

L'offre financière :

 Proposition financière détaillée pour la réalisation de la prestation toutes taxes comprises (TTC, avec TVA détaillé).





Candidature:

Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse suivant <u>recrut.pcdc@gmail.com</u> En spécifiant en objet : «Création des SPOTs RADIO » .

Date limite d'envoi des candidatures : <u>le 20 Avril 2022 à 00h00 Heure du</u>
<u>Maroc</u>

Pionniers du changement du Développement et la culture souscrit au principe de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.